



سلطة تنظيم الصفقات العمومية

Autorité de Régulation des  
Marchés Publics

*La Présidente*

Nouakchott, le: 19 JAN 2024 في انواكشوط.

Numéro 009/24 رفق  
A.R.M.P/Pr س.ت.ص.ع

الرئيسة

### AVIS DE LEVEE DE SUSPENSION

La Commission de Règlement des Différends (CRD) de l'ARMP, statuant au fond, en date du 19 janvier 2024, sur le recours introduit par EMAYOS contre l'intention d'attribution, par la CPMP du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), du lot n°1 du marché de « travaux de construction de 1097 latrines familiales dans le Camp de MBERRA, Wilaya du Hodh Chargui », objet de l'Appel d'Offres n°05/PSEA/MHA/2023 :

- Dit fondé le recours ;
- Annule la décision d'attribution provisoire et ordonne la reprise de l'évaluation du lot en question conformément aux éléments des textes des marchés publics, aux stipulations du DAO et aux conclusions et analyses qui seront développés dans la décision de la CRD qui sera publiée sur le site [www.amp.mr](http://www.amp.mr)

Khadija BOUKA

